

Conseil municipal du 18 décembre : vote du budget

Avant d'intervenir sur le détail de ce budget et les choix qu'il propose, je souhaite revenir sur les conditions dans lesquelles ce budget a été préparé et est présenté ce soir, dans un climat que le Vésinet a rarement vécu. Même au moment où vous-même Robert, Didier et moi-même remettons en cause la manière dont était faite par votre prédécesseur la gestion du projet de la Place du Marché, l'atmosphère était moins lourde. Vous savez, Monsieur le Maire, aussi loin que je remonte dans ma vie municipale, - j'en suis tout de même à mon quatrième mandat, le troisième dans l'opposition et dans deux villes différentes, je ne me souviens pas avoir engagé une pétition comme celle qui a été faite. Ce n'est pas mon habitude, ce n'est pas mon goût et encore moins effectivement d'unir nos actions avec une opposition avec laquelle on ne partage pas forcément pas les mêmes idées. Mais je crois qu'aujourd'hui, la situation de notre ville, après le mandat précédent et les premiers mois de votre mandat, est telle que nous devrions tous, le RPV, l'Union pour l'Avenir et le Vésinet Solidaire et Durable, nous unir pour travailler ensemble et redresser une situation catastrophique.

Cette pétition m'a surpris à plusieurs titres. Nous n'avons pas fait de porte à porte. Tous les jours dans la boîte aux lettres, nous avons reçu des lettres avec des timbres, autrement dit, il y a des Vésigondins qui n'ont seulement ont pris la peine de remplir le document, mais en même temps de le porter en boîte aux lettres.

D'autres au contraire, nous ont dit qu'ils n'étaient pas imposables et qu'ils n'avaient pas à intervenir, d'autres étaient inquiets des conséquences pour eux, leur famille s'ils signaient et n'ont pas osé. C'est un signe, un symbole, cette démarche a été spontanée. Cette démarche prouve le caractère profond de l'incompréhension face à une augmentation qu'ils ne comprennent pas.

Hélas en huit mois, Monsieur le Maire avec ton équipe vous nous avez désespérés et pourtant nous étions prêts à vous aider. Pas de réponses à mes lettres, pas de suites données ou des réponses négatives à nos demandes, votre refus, Monsieur le Maire, de prêter la moindre attention à vos listes *minoritaires* comme vous les appelez, oubliant que nous sommes aussi porteurs de messages d'électeurs de notre ville. En huit mois, tous les espoirs nés avec les ouvertures qui ont été faites au début du mandat ont été annihilés. Et surtout, et surtout il y a eu le catastrophique débat d'orientations budgétaires. Aucune réponse faite à nos propositions qui se voulaient constructives et de nature à apaiser. Je tiens à les rappeler :

- 1- séparer dans la présentation budgétaire tout ce qui relève de la place du Marché afin d'avoir la vision du budget de fonctionnement nécessaire,
- 2- séparer dans l'augmentation des impôts ce qui ressort du budget de fonctionnement : quelques pourcentages sont sans nul doute nécessaires, et ce qui ressort de la place du Marché,
- 3- appeler un impôt spécifique pour la place du Marché de manière à combler le « trou » ou plutôt pour financer le trou. Cet impôt ne serait pas récurrent,
- 4- mettre en place un abattement à la base pour les plus défavorisés comme la loi l'autorise,

5- mettre en place un abattement pour les personnes handicapées comme la loi l'autorise.

Ces demandes n'étaient pas si extraordinaires pour ne pas mériter au moins une réponse de votre part, Monsieur le Maire. Vous aviez semblé n'être pas opposé à la séparation budgétaire, mais je constate que dans le budget présenté rien n'est fait.

Je dois aussi noter, par rapport à ce débat, que le site Internet de la ville a repris ce débat d'orientation budgétaire en publiant uniquement les interventions de Monsieur le Maire, pas une seule des nôtres. Ce site Internet est celui de la ville pas seulement de la majorité. Ce n'est pas ma conception de la démocratie et de la transparence. Je ne vous comprends plus, Monsieur le Maire, dans l'opposition vous n'étiez pas ainsi. Quand on pense qu'un questionnaire a été diffusé dans la ville, dans des conditions sur lesquelles je ne reviens pas, mais qui était destiné à orienter les choix, et que vous voulez aujourd'hui nous faire voter un budget sans que nous ayons les résultats de ce qui a été demandé. Où est la cohérence ? *« Que vous est-il arrivé Robert depuis que vous étiez assis quasiment à ma place » ?*

Je vais maintenant évoquer les documents que vous nous avez remis pour examiner le budget avant son vote. J'ai pensé, en les étudiant aux nouveaux conseillers, car si je n'avais pas eu les documents et les explications des comptes de l'an dernier, ce budget est complètement incompréhensible.

Sur le plan général, nous ne disposons pas du compte administratif prévisionnel 2008 au 31/12/2008. Nous avons eu une prévision en date du 13/11/2008 lors du débat d'orientation budgétaire. Nous n'avons pas eu la prévision au 31/12/2008. C'est un handicap majeur pour voter le budget aujourd'hui. Je vous rappelle l'article R 2311-13 du Code Général des Collectivités Locales, *« en l'absence d' adoption du compte administratif à la date du vote du budget de l'exercice suivant, ce qui est le cas aujourd'hui, ...les inscriptions au budget sont justifiées par la production en annexe d'une fiche de calcul des résultats prévisionnels du compte administratif »*. Où sont-ils ? Nous ne les avons pas eus. Ceci est d'autant plus important car en date du 13 novembre l'excédent de fonctionnement était de 334 000 €. Il est à noter que tous les ans, il a été important. J'ai entendu tout à l'heure qu'on avait dérapé chaque année concernant l'écart entre les recettes et les dépenses, mais ce qui compte dans un compte de résultats c'est ce qu'on obtient en bas, et tous les ans il y a eu un excédent de fonctionnement de l'ordre de 1 millions d'euros. Aujourd'hui, l'excédent au 13 novembre est de 334 000 €. Or, je constate que le virement qui est prévu à la section d'investissement du budget est de 2 611 000 millions d'euros alors que le montant apporté par l'augmentation des impôts du budget est de 4 175 000 millions d'euros. Le montant prévu pour payer les charges exceptionnelles liées aux indemnités de la place du Marché est de 1 420 000 millions d'euros. Cela signifie que cela correspond à ces deux montants que les Vésigondins vont payer en impôts. Ce qui voudrait dire que vous avez pris un excédent du compte administratif courant à 0. Je rappelle à nouveau que, cet excédent était à plus de 300 000 € le 13 novembre. Nous n'avons aucune justification de cette hypothèse. Nous en sommes réduits à faire des hypothèses réalistes. Vous comprendrez l'importance de cette prévision car si on suppose que le compte administratif à un excédent de 835 000 € cela ferait au lieu de 50 % nécessaire, 40% seulement avec ces chiffres. Or, la manière de déterminer le

pourcentage d'impôt est fondamentale. Il faut que nous connaissions le compte administratif 2008 attendu, ce qui n'est actuellement pas le cas. **C'est une obligation légale.** Nous ne pouvons donc pas voter le budget aujourd'hui, compte tenu des conséquences qui peuvent en résulter. Nous vous demandons solennellement le **report du vote** afin que nous disposions du compte administratif prévisionnel au 31/12/2008. A défaut, le vote de ce budget est susceptible d'être annulé. Reporter le vote de ce budget, nous laisserait le temps de nous réunir et de revenir sur certains choix pris sans la réflexion préalable nécessaire. Ce report ramènerait la sérénité pour présenter un budget que nous pourrions débattre ensemble et qui sait même approuver.

Sur le plan détaillé, l'analyse du budget permet de mettre en évidence une stratégie comptable. Nous avons l'impression que la seule stratégie était de diminuer tous les comptes. Monsieur MICHEL prend les cas un par un. Les charges à caractère générales. Que constatons-nous ?

Entretien des terrains -43 000 €, entretien des bâtiments -16 000 €, entretien de la voirie -115000€, entretien du matériel roulant -3000 €, nettoyage des locaux -53 000 €, total -230000€ .

Le programme de Monsieur VARESE en mars 2008 était : une voirie et des trottoirs réhabilités et bien entretenus. « *Nous engagerons la rénovation et la réfection des voiries et des trottoirs, l'entretien régulier des pelouses et jardin* » *Il ne semble pas que cela en prenne le chemin.* »

En revanche, les frais d'actes et de contentieux augmentent de 82 000 € et toujours avec le même engagement, je cite « évacuer les actions en justice qui n'ont plus lieu d'être », or jamais elles n'ont pris un tel développement. Les dernières décisions qui ont été vues récemment le montrent et nous le verrons tout à l'heure avec la décision concernant le paiement de Léon Grosse.

Puis, un budget auquel nous sommes sensibles, car il est symbolique pour ceux qui au Vésinet ont du mal à vivre et il y en a, c'est celui des fêtes et de la communication. Aujourd'hui, dans les Yvelines, à cause de la crise, un certain nombre de villes ont mis en réduction le budget des fêtes et des cérémonies, le symbole le plus fort est le feu d'artifice. Tous ces repas, tous ces cocktails, pour un an on pourrait les mettre de côté. On pourrait faire des économies, croyez-vous que ceux qui ont des difficultés auront le cœur d'aller voir le feu d'artifice ? D'autant plus que ces budgets augmentent. J'ai fait le total : + 16 000 € pour les fêtes, + 25 000 € pour les publications, au compte administratif 20.06 le montant était de 56 000 €, il est aujourd'hui de 99 000 €, et si on y ajoute le poste 6228, intitulés divers, ce poste recouvre aussi des manifestations et la revue municipale et le total est de 82 000 €. Le total avec les publications s'élève à 181 000 €. Il pense qu'il y a là des économies à faire.

Un autre point paraît fondamental à Monsieur MICHEL, ce sont les charges du personnel. La stratégie est claire, à travers les chiffres indiqués. La rémunération du personnel non titulaire augmente de 7 %, celle des titulaires augmente de 1,7 %. Il y a manifestement un glissement du personnel titulaire vers le personnel non titulaire. Ce glissement s'accompagne sans nul doute d'une réduction du personnel de base. Nous savons tous que la bibliothèque notamment est concernée mais il y en a d'autres. La réduction est d'autant plus forte que les doubles emplois de cadres responsables eux ont été créés. Il y a ainsi aujourd'hui,

deux responsables en matière de communication, deux directeurs techniques, il va y avoir bientôt deux secrétaires généraux, et nous pouvons nous demander s'il n'y en aura pas d'autres. Vu la faible augmentation de la masse salariale du personnel titulaire de 1,7%, qui est inférieure à l'inflation et au GVT, il y a fatalement des réductions de personnel qui sont prévues quelque part, autrement on ne tiendra pas le budget. Ces changements se font sans le dire.

La commission du personnel n'a pas été réunie depuis que nous sommes élus. C'est scandaleux. Il y a toute une politique qui transparaît à travers les chiffres et ils n'ont jamais été réunis. Il y a là une entrave pour l'examen des dossiers budgétaires d'aujourd'hui. Je demande donc une réunion extraordinaire dans les meilleurs délais de cette commission pour nous mettre à même de formuler un avis sur votre proposition budgétaire. Ceci est d'autant plus important que d'après deux arrêts du Conseil d'État, lors de la discussion du budget, le Maire doit apporter aux conseillers l'information qu'ils demandent et notamment au sujet des crédits destinés aux versements d'indemnités au personnel. Or je constate qu'au compte administratif 2006, les indemnités étaient de 1,2 millions, aujourd'hui au budget primitif 2009 elles sont de 1,5 millions, l'augmentation est de 22,5 %. Cela mérite des explications, qu'ils n'ont pas. De plus, dans quelles conditions le Secrétaire Général de la mairie a été remercié ? Je comprends qu'il est difficile en conseil municipal de traiter ce cas qui aurait dû l'être en commission. Ils n'ont pas connaissance des indemnités versées, pourtant elles sont légales, ils doivent être informés. Monsieur le Maire pour respecter la loi, vous devez reporter, pour ces raisons aussi, le débat budgétaire.

Autres charges de gestion : Je veux attirer l'attention sur le compte 6574 intitulé subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé. Derrière ce titre, se trouvent les subventions aux écoles, à l'ACAL, à l'USV, à la MJC et aux crèches. La baisse est de 350 000 €. Nous allons y revenir. Je veux seulement revenir, à ce stade, sur quelques points de la présentation par chapitre et par fonction. Les charges générales de la bibliothèque diminuent de 5 %, alors que la demande de la commission était de les augmenter. L'écart représente 2500 € qui étaient destinés à l'achat de livres. Le personnel diminue de 7,5 %. Il y a donc une personne 1/2 en moins, et en même temps les recettes augmentent de 90 %. On veut la tuer : les tarifs vont doubler et en même temps les moyens diminuent. Je lis le programme de Monsieur le Maire. Il est dit que la bibliothèque est à l'étroit, il faut l'augmenter, il faut la moderniser, en fait aujourd'hui on la fait mourir et il constate en revanche que l'économie sur la bibliothèque se monte à 41 000 € alors que le déficit du conservatoire est accru de 29 000 €. Il semble qu'il y a eu un meilleur traitement avec le conservatoire qu'avec la bibliothèque. J'évoquerais les cas du théâtre et de la MJC tout à l'heure avec les subventions.

Je veux évoquer aussi le développement durable. Je souhaite citer quelques actions : le balayage de la ville, il y a 3 personnes au lieu de 4, le nettoyage des cours d'école : 3 nettoyages au lieu de 5, le lavage mécanique de la ville : ne sera plus fait, le ramassage des objets hétéroclites : 2 passages au lieu de 3, les bois et forêts : les arbres autour de l'église ne seront plus taillés cette année.

Concernant l'aide à la famille, Monsieur MICHEL rappelle l'engagement de Monsieur le Maire, qui était de réaffirmer l'importance accordée à la politique familiale et à son développement. Le 30 janvier 2003, il y a eu déjà une réunion sur le quotient familial présidée par Madame de CUPPER et Madame BERLINE. Je cite : « *Monsieur VARESE est étonné que la carte famille s'adresse à tous même aux plus riches. Madame de CUPPER lui rappelle que la mise en place*

de la carte famille est familiale et non sociale. Elle a pour but d'encourager les familles ». Il pense que Madame de CUPPER a du convaincre le Maire, car s'il y avait une mesure symbolique immédiate, c'était tout de même de modifier cette politique. Aujourd'hui, en 2009, les femmes seules avec enfant, au Vésinet, en sont toujours écartées. Elles devront attendre 2010. Les jeunes ménages avec 1 enfant, en sont toujours écartés. Ils vont prendre de plein fouet l'augmentation des impôts et leurs propres impôts contribueront à financer une aide familiale aux plus riches, c'est ce qui s'appelle une équité ? NON. Je sais qu'un groupe de travail est créé et fonctionne. Il espère alors que 8 mois après rien n'est abouti, qu'il aboutira. Le budget 2009 ne prévoit rien dans ce domaine et pourtant c'était dans ce premier budget qu'il fallait le prévoir. Si le budget était voté en mars au lieu d'être voté maintenant, et il est encore temps de modifier la date, il serait possible d'insérer pour 2009 une vraie politique sociale dans ce domaine.

J'en viens maintenant aux investissements. C'est la cause principale des augmentations des impôts. Alors que le dossier présenté est un modèle de non transparence. Robert, Claude, qu'auriez-vous dit si Alain-Marie FOY et Claude FOUCHARD avaient présenté un tel dossier ? Ce n'est pas possible vous adoptiez de telles méthodes. Aucun détail des investissements. On parle uniquement d'investissements corporels et incorporels. Mettre le détail des investissements, ce n'est pas sorcier, alors que nous sommes obligés « d'aller à la pêche » dans les commissions pour savoir ce qui est retenu ou pas. Comment peut on formuler un avis alors que vous vous limiter à la nomenclature entre les corporels et les incorporels. Le plan à trois ans, celui d'Alain-Marie FOY avait au moins le mérite de donner une vision. Aujourd'hui, il est indiqué qu'on est à 8,27 millions, à 2,5 millions d'investissements courants, 5,7 millions avec la place du Marché. Si vraiment on est à ce stade de difficulté, il faut réduire encore. On passe une année sauf ceux qui touchent à la sécurité. On ne peut pas se retourner vers les Vésigondins de manière à payer. Je sais qu'il y a au moins dans les investissements, le déménagement de la Police 200 000 €, qui n'apparaît pas, qui pourrait être reporté, si on veut vraiment faire des économies, on peut en trouver. Dans notre déclaration, des pistes ont été ouvertes avec la Région Île-de-France et le Département. En 3 mois jusqu'au 31 mars, on peut améliorer les choses et réduire l'endettement.

Dans ces investissements qui sont réduits, il y a aussi un domaine qui choque, c'est celui qui touche aux handicapés. Pourtant c'était aussi un des engagements de Monsieur le Maire, « *mettre les voiries aux normes pour l'accessibilité aux personnes handicapées.* » Il constate qu'au cinéma l'adaptation aux handicapés a été reportée à 2010. Au conservatoire, il a été proposé d'attendre. Autrement dit, là encore, on voit bien que la seule approche est comptable, On arrive à cerner un certain nombre de conséquences. Est-ce qu'elles relèvent d'une stratégie ou d'une fatalité comptable à laquelle tout est réduit ?

Avant de conclure, Je tiens à souligner qu'il n'a pas été répondu à ma demande de connaître la trésorerie de la ville depuis le 1^{er} janvier 2008. Qu'y a-t-il de secret pour refuser à un conseiller de l'informer sur ce qui lui est du ? Il a le sentiment que la trésorerie, tout au long de l'exercice, a été largement excédentaire de 2 à 3 millions d'euros. C'est un sentiment et il aurait aimé avoir un document. J'ai le sentiment qu'en 2009, la présentation de l'endettement de la ville est surévaluée. Il n'a pas les documents alors qu'il les a demandés mais on ne lui a jamais répondu. C'est un élément de plus aujourd'hui qui justifie le fait qu'on ne puisse pas voter ce budget.

J'ai peut-être été un peu long mais j'ai voulu offrir des pistes de réflexions, montrer que le travail préparatoire de ce budget n'était pas fini et que certains choix pouvaient encore être discutés et améliorés. Il est sûr que toutes les solutions n'ont pas été regardées. S'il y a une année où il ne faut pas se précipiter, c'est bien cette année. Agir dans la précipitation en votant le budget aujourd'hui est une grave erreur dont Monsieur le Maire devra porter la responsabilité tout au long de son mandat. Contrairement à d'autres, mon groupe n'a pas la vocation à gérer la Mairie ou prendre la place du Maire, encore que nous en aurions les compétences. Nous voulons juste vous aider dans l'intérêt de la ville. La bonne réponse que nous attendons tous c'est le report du vote du budget 2009 au mois de mars. En votant ce budget, il y a beaucoup de choses qui peuvent le faire annuler, il faut le savoir, mais nous sommes prêts à travailler pour le modifier.

Vifs applaudissements dans le public